
Rwanda: le peuple Twa, dépossédé de ses terres, fait pression afin d'obtenir la reconnaissance de ses droits

Les habitants indigènes du Rwanda sont les Twa, un peuple "pygmée" qui était à l'origine un peuple de chasseurs-cueilleurs des forêts hautes entourant les lacs de la région d'Albertine, en Afrique centrale (aujourd'hui territoires du Rwanda, Burundi, Ouganda et République démocratique du Congo). Dans certaines zones de la RDC, les Twa peuvent encore vivre une existence basée sur la forêt, mais dans la plupart des autres régions, les Twa ont dû abandonner leur style de vie traditionnel parce que leurs forêts ont été détruites par le bûcheronnage, l'agriculture et les projets de "développement". Les aires de conservation de la faune et de la flore, créées dans le but de protéger les bassins hydriques et les populations de gorilles, ont impliqué l'expulsion des communautés Twa rwandaises malgré le fait que les Twa traditionnellement ne chassent pas les gorilles et que leurs activités ne nuisent pas aux écosystèmes des bassins. De même que dans les cas d'autres peuples pygmées, les droits des Twa à leurs territoires et aux ressources forestières ne sont reconnus ni par les lois écrites, ni par les lois traditionnelles, et les expulsions se concrétisent sans aucune compensation ni remise de terres alternatives.

Les forêts du Rwanda ont commencé à être abattues, il y a des siècles, lorsque les agriculteurs Hutu y les bergers Tutsi déboisaient les terres en arrivant dans la région afin de les consacrer à l'agriculture et aux pâturages. Le Rwanda n'ayant pas été dévasté par le commerce arabe et européen d'esclaves, sa population a augmenté au fur et à mesure que d'autres peuples y cherchaient refuge. Les chefs locaux ont encouragé l'établissement de nouveaux habitants sur leurs terres car leur pouvoir et leurs revenus augmentaient avec le nombre de "clients". La population rwandaise est passée de un million à sept millions entre 1940 et 1980. Pendant la période coloniale, les territoires détenus par les clans ont été redistribués et, à partir des années 1960, la politique gouvernementale a encouragé les agriculteurs à étendre leurs activités vers des zones de pâturages, notamment aux alentours du Parc national des volcans, et à émigrer vers l'Est, où il y avait des pâturages moins densément peuplés. Entre 1970 et 1986, la surface occupée par des terres cultivées a augmenté de 56% tandis que la surface moyenne des parcelles s'est progressivement réduite, passant de 3 hectares par famille en 1949 à 0,7 hectares en 1990. Au milieu des années 1980, presque toutes les terres disponibles pour l'agriculture étaient déjà occupées, exception faite des aires affectées aux parcs nationaux.

Jusqu'à la fin des années 1970, la distribution des terres a été faite à peu près équitablement. Les terres rwandaises suffisaient à alimenter sa population. Les petits producteurs obtenaient un meilleur rendement que les grands. Cependant, la voie principale choisie par les agriculteurs afin d'augmenter la productivité des parcelles de plus en plus petites a été de réduire la période de jachère épuisant ainsi la fertilité du sol.

Il y a actuellement 8,3 millions d'habitants au Rwanda et la densité moyenne est de 315 habitants par kilomètre carré (800/km² dans le Nord-Ouest); il est ainsi le pays africain le plus densément peuplé. 90% de la population dépend de l'agriculture de subsistance pour survivre. Le manque de terres et l'inégalité de leur distribution a empiré depuis 1985 environ, lorsque le gouvernement a exproprié des terres afin d'y construire des logements pour la classe moyenne, de développer des projets

paraétatiques et industriels. Les terres ont également été monopolisées par l'élite riche émergente disposant de revenus ne provenant pas de l'agriculture, et par les employés de nombreux projets étrangers d'assistance qui pouvaient acheter des terres aux petits agriculteurs endettés ou affamés.

Les forêts du Rwanda diminuèrent drastiquement, passant d'environ 30% de la superficie totale du pays au début du Xxe siècle, à 7% aujourd'hui. En 1934, le complexe forestier Mukuru-Gishwati-Volcans dans le Nord du Rwanda était un massif forestier compact de 833 kilomètres carrés. Vers 1955, il était déjà divisé en trois masses forestières séparées, et en 1998, seulement subsistait 18% des forêts originaires. Nyungwe, la plus grande forêt du sud du pays, a perdu 26% de sa superficie au cours de cette même période. Actuellement, elle n'occupe que 87 000 hectares. Par ailleurs, 49% des forêts montagneuses rwandaises ont disparu entre 1934 et 1998.

Le déboisement au bénéfice de l'agriculture et du pâturage a contribué à la réduction de la couverture forestière, de même que la collecte de bois de chauffage et bois destiné à la construction de logements et les petites exploitations minières. Les cultures à destinées à l'exportation constituent également un facteur de destruction des forêts: la moitié des forêts entourant les volcans du Nord a été déboisée afin d'y cultiver le pyrèthre dans les années 1960, et les zones avoisinant la forêt Nyungwe ont été déboisées pour y établir des plantations de thé. Après le génocide de 1994, où 800 000 Tutsi et Hutu modérés ont été assassinés par des extrémistes Hutu, le processus d'épuisement des forêts a empiré avec l'établissement de champs de réfugiés ayant une forte demande en combustible, dans la frontière avec la RDC ainsi qu'avec la réhabilitation de milliers de réfugiés que revenaient au Rwanda après de longues périodes d'exil. Les réfugiés ont été installés principalement dans les zones qui constituaient avant les zones protégées, dont la Réserve de Mutara, deux tiers du Parc national de Akagera y la forêt Gishwati.

La perte des ressources biologiques touche la totalité du Rwanda, mais particulièrement les Twa, qui dépendaient originairement des forêts. Les droits traditionnels des Twa aux forêts n'ont jamais été reconnus, ni par les gouvernants locaux, ni par les lois coloniales. C'est ainsi qu'au fur et à mesure que les forêts ont été abattues, les Twa se sont transformés en occupants illégaux sans terres, exception faite de quelques familles qui ont reçu des terres de la part des Mwamis, les anciens rois du Rwanda. Les Impunyu, le dernier peuple Twa habitant les forêts, ont été expulsés de la forêt Gishwati entre 1980 et 1990, pour faire place à des projets financés par la Banque mondiale. Leur objectif était de mitiger la pression de la demande sur les forêts, en augmentant l'offre de produits forestiers à travers des plantations industrielles d'eucalyptus et le développement d'une industrie laitière productive profitant des pâturages des aires forestières dégradées. Ironiquement, ces projets qui prétendaient protéger les forêts ont eu un effet contraire à celui recherché: ver la fin de 1994, deux tiers de la forêt originaire étaient convertis en zones de pâturage, dont la plupart ont été accordées à des amis et à des relations du Président. Au cours de ce processus, aucune mesure de réparation ni de compensation n'a été prise en faveur des Twa, lesquels n'ont pas fait partie non plus des milliers d'habitants employés dans le cadre des projets. Les réfugiés qui sont revenus s'installer dans la région, déboisant des terres afin de réaliser une agriculture de subsistance, ont maintenant complètement détruit la forêt.

Les projets de conservation ont impliqué l'expulsion des communautés Twa rwandaises de la réserve des forêts Nyungwe en 1998 et du Parc des volcans (le parc le plus ancien d'Afrique, créé en 1924 sous le nom de Parc national Albert). Les Twa les plus âgés qui habitent la partie sud du Rwanda se rappellent qu'ils chassaient des buffalos et des éléphants dans la forêt Nyungwe et remettaient les cornes et les défenses aux Mwami en tant que tribut. Aujourd'hui, à peine quelques Twa trouvent du travail dans les parcs en tant que main d'œuvre occasionnelle ou suiveurs de traces. Ils ne participent ni à l'administration du parc, ni à la prise de décisions. Même si quelques agences de conservation

réalisent des projets de développement qui incluent les communautés Twa habitant aux alentours du Parc des volcans et de la forêt Nyungwe, ceux-ci abordent rarement le problème central de la terre et de l'accès aux ressources de la forêt.

Le problème de la terre au Rwanda est grave et la situation des Twa rwandais très précaire. En 1991, un rapport réalisé au niveau national indiquait que seulement entre 50 et 57% des foyers disposaient de la surface minimale de terre (0,7 ha) nécessaire à l'alimentation d'une famille moyenne de 5 personnes. Et la situation des Twa est encore pire, seulement 1,5% des foyers Twa, sondés en 1993 et en 1997 par le Forest Peoples programme et par les organisations Twa, disposaient d'une parcelle de terre suffisante pour nourrir leurs familles. Depuis l'époque coloniale, il n'y a eu virtuellement aucune distribution de terres aux Twa: en 1995, 84% des Twa possédant des terres vivaient encore sur des parcelles qui leur avaient été attribuées par les Mwamis. La faiblesse politique des Twa les rend vulnérables à l'expropriation des terres dont ils disposent actuellement cédées par des agriculteurs voisins ou des autorités locales. Les marécages, source d'argile pour la poterie traditionnelle des communautés Twa, sont souvent accordés par des autorités locales à d'autres groupes pour le développement d'activités agricoles.

Les Twa constituent le groupe le plus pauvre de la société rwandaise, ils n'ont accès ni à l'éducation formelle, ni aux logements, ni aux services de santé. Ils sont peu nombreux à savoir cultiver et la plupart survivent grâce à la poterie, à des travaux occasionnels et à la mendicité. Les Twa sont marginalisés et discriminés en raison de leur identité et ils n'ont pratiquement pas de représentation au sein de l'administration locale ou nationale du Rwanda, ni lors des processus de prise de décisions. Ils ont été victimes du génocide de 1994, au cours duquel et d'après les estimations, ils ont perdu 30% de leur population, comparé au 14% de pertes au sein de la population générale. Les pertes des Twa n'ont jamais été reconnues par le gouvernement rwandais établi après le génocide. Ils se sentent oubliés dans la reconstruction post-génocide de la société rwandaise.

Cependant, au cours des dernières années, des événements positifs peuvent être signalés. Les Twa du Rwanda se sont organisés et ils ont créé des ONG afin de faire pression et obtenir des améliorations à leur situation. Ces organisations ont adressé une pétition au Président du Rwanda et à la Commission chargée de la révision de la constitution rwandaise exigeant des mesures positives concernant leur accès à la terre et à l'éducation, ainsi que leur représentation lors des processus gouvernementaux. L'ONG Twa "CAURWA" travaille avec 70 associations Twa locales et les aide à obtenir des terres, apprendre l'agriculture, et développer des activités source de revenus sans relation avec l'agriculture, telles que la fabrication de carreaux, la poterie et vannerie. Elle assure également un travail de soutien au niveau local, national et international afin de permettre au Twa d'avoir un rôle actif lors des processus nationaux, notamment la Stratégie de réduction de la pauvreté au Rwanda, les cours traditionnelles gacaca qui seront chargées de juger les milliers de prisonniers accusés de crimes en relation avec le génocide, et le processus unité et réconciliation nationale qui cherche à apaiser les conflits vécus au cours de la longue histoire de luttes ethniques du Rwanda.

Par: Dorothy Jackson, Forest Peoples Programme, courrier électronique: djackson@gn.apc.org